

DEPARTEMENT
DU VAR

EXTRAIT du REGISTRE
des délibérations du Centre Communal d'Action Sociale
De GRIMAUD

PREFECTURE DU
VAR - TOULON

C. C. A. S. de GRIMAUD
697 route nationale
83310 GRIMAUD

**Objet : Autorisation de mandatement sur crédits d'investissement 2023 –
Budget CCAS**

L'an deux mille vingt-deux, le premier décembre à onze heures, le Conseil d'Administration s'est réuni, sous la présidence de Madame Martine LAURE, Vice-Présidente, en lieu ordinaire de ses séances et après convocations régulièrement faites à domicile.

Présents : Madame Martine LAURE
Monsieur François BERTOLOTTO
Madame Janine LENTHY
Madame Marie-Dominique FLORIN
Monsieur Jean-Louis BESSAC
Madame Eva VON FISCHER BENZON
Madame Simone LONG
Madame Anne ZACHARY
Monsieur Stéphane PEYNE représenté par
Monsieur Bruno RAMBERT
Madame Huguette REBOUL

Nombre de membres	
- En exercice :	15
- Présents :	10
- Votants :	10

Excusés : Monsieur Alain BENEDETTO
Madame Viviane BERTHELOT
Madame Yvette ROUX
Madame Isabelle LUPORINI
Madame Mireille BRUNEAU

Secrétaire de Séance : Madame Marie-Dominique FLORIN

Afin de permettre la poursuite d'opérations d'investissement entre deux exercices budgétaires et en application des dispositions de l'article L.1612-1 du C.G.C.T, le Conseil d'Administration, à l'**unanimité**, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Président à mandater, à compter du 01 janvier 2023, les dépenses d'investissement relatives à l'exercice 2023, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent, conformément au détail ci-joint :

Budget CCAS :

Article	Libellé nature	Budget 2022	Anticipation crédits 2023
205	Concessions, brevets, licences	5 000 €	1 250 €
	Total chapitre 20	5 000 €	1 250 €

2135	Installations générales	3 000 €	750 €
2182	Matériels de transport	3 000 €	750 €
2183	Matériel bureautique et Informatique	5 000 €	1 250 €
2184	Mobilier	5 000 €	1 250 €
2188	Autres immobilisations corporelles	4 000 €	1 000 €
	Total chapitre 21	20 000 €	5 000 €

2314	Constructions sur sol d'autrui	34 600 €	8 650 €
	Total chapitre 23	34 600 €	8 650 €

	Total Général	59 600 €	14 900 €
--	----------------------	-----------------	-----------------

Il est rappelé que la décision sollicitée cessera de produire ses effets dès l'adoption du budget unique correspondant.

Ainsi délibéré à Grimaud, les jour, mois et an susdits.

**La Vice-Présidente,
Martine LAURE**

